

Une campagne contre l'athlète spécialisé.

Il semble que les médecins belges qui s'illustrèrent cet hiver aient trouvé en France quelques émules. Voici ce que nous relevons dans un organe médical de certaine réputation et sous une signature qui passait pour compétente : « Depuis quelques années, les étrangers et les Suédois en particulier ont institué pour les grands tournois internationaux un règlement tel que toute la place est prise par des championnats qui transforment ces assises en véritables séances acrobatiques. On exhibe l'homme le plus habile au disque, puis le plus fort à la nage, puis le plus adroit au saut et l'on gagne le premier rang grâce à un assemblage monstrueux de spécialistes obtenus par forçage et non par éducation physique. Si le discobole détient le record dans sa partie, par contre il serait incapable de faire deux cents mètres à la course ou à la nage. Avoir le plus de sujets supérieurs dans chacune des parties, à l'exclusion de toute autre, tel est le principe du concours et il est détestable ; on récompense ainsi des monstres spécialisés au lieu de baser le classement sur l'ensemble des qualités acquises par l'athlète complet. »

On ne peut pas dire que ce passage soit une perle ; c'est plutôt un collier de perles. Tout y est depuis le « monstre spécialisé » jusqu'à ces pauvres Suédois transformés en spécialistes, ce qui ne manquera pas de les amuser grandement ! Cela rappelle l'aventure arrivée récemment, dit-on, au fameux Kolehmainen. Dans une course à New-York on voulut l'empêcher de partir. Cet homme ne peut courir, déclara un Esculape doctrinaire, car il a le cœur trop gros. L'athlète courut ; comme d'habitude il gagna et ne s'en trouva pas plus mal qu'à l'ordinaire. Peut-être Kolehmainen a-t-il un cœur de rechange dont il se sert pour courir et mettre ainsi la belle science en défaut par une malice satanique.

La campagne contre l'athlète spécialisé paraît battre son plein. Elle est enfantine. Pour que cent se livrent à la culture physique, il faut que cinquante fassent du sport. Pour que cinquante fassent du sport, il faut que vingt se spécialisent. Pour que vingt se spécialisent, il faut que cinq soient capables de prouesses étonnantes. Impossible de sortir de là. Tout se tient, s'enchaîne. N'importe quel praticien sérieux sait et sent cela. Mais les prati-

ciens parlent bas et, en ce moment, les théoriciens hurlent. Voilà pourquoi on n'entend qu'eux.

Si nous avons cité et critiqué le passage ci-dessus ce n'est pas qu'il y faille attacher une grosse importance, assurément. Mais il indique assez bien le genre de déformation que la mentalité latine avec ses tendances vers la logique inperturbable et l'inexistante perfection pourrait faire subir à la notion de sport si elle était laissée libre de régir ce domaine. Or la notion de sport est aujourd'hui comme hier la seule force vraiment agissante et durable en matière d'éducation physique. Si elle venait à s'effacer et à disparaître, l'éducation physique s'affaîsserait aussitôt comme l'enveloppe d'un ballon dont le gaz a fui.



PARTIE OFFICIELLE.

Bulletin du Comité International Olympique.

Nous publions comme suite aux Règlement et programme du Congrès de Paris (juin 1914), parus dans le précédent numero, la liste des Fêtes et cérémonies qui auront lieu en cette circonstance. L'ordre et les dates et heures en seront ultérieurement fixes :

- Réception du président du Comité International Olympique et de la baronne Pierre de Coubertin en l'honneur des membres du Comité International.
- Réception de la Municipalité de Paris à l'Hôtel de Ville.
- Dîner offert par le comte et la comtesse Albert de Bertier de Sauvigny en l'honneur des membres du Comité International.
- Fête d'escrime donnée par le duc Decazes, président, et les membres du Cercle Hoche en l'honneur des membres du Congrès.
- Séance solennelle dans le grand amphithéâtre du Palais de la Sorbonne pour la célébration du XX^e anniversaire du Rétablissement des Jeux Olympiques.
- Fête donnée par le président du Comité International et la baronne Pierre de Coubertin en l'honneur des membres du Congrès.
- Cérémonie religieuse en la Basilique de Sainte Clotilde à la mémoire des membres des Comités Olympiques décédés depuis 1894.
- Fête nautique donnée par M. Albert Glandaz, avec le concours des sociétés et comités nautiques, en l'honneur des membres du Congrès.
- Réception de M. le duc et de M^{le} la duchesse de Doudeauville en l'honneur des membres du Comité International.